

Discours de Frédérique Bredin, présidente du CNC

Assemblée générale de l'AFCAE

Cannes, le 10 mai 2016

Monsieur le Président, cher François Aymé,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Introduction

Je suis très heureuse d'intervenir dans votre Assemblée Générale, au Festival de Cannes, pour mettre en lumière la force et la vitalité de l'art et essai.

Depuis votre dernière Assemblée générale, l'année dernière, nous avons accompli ensemble beaucoup de choses importantes. Et je voudrais saluer particulièrement François Aymé, et toutes les équipes de l'AFCAE, qui ont su continuer à **porter la flamme** de l'Art et Essai, après tant d'années où Patrick Brouiller l'avait incarnée avec tant de talent et de conviction - il est dans la salle et je voudrais également le saluer chaleureusement !

L'AFCAE a été un interlocuteur décisif pour les Pouvoirs Publics, tout au long de cette année.

I – L'année 2015-2016

Alors, quel est ce bilan dont il faut parler ?

1) Fonds IFCIC à la transmission des salles

D'abord, nous avons mis en place, comme je vous l'avais annoncé, avec la complicité de Florence Philbert, nouvelle directrice de l'IFCIC - que je remercie - **l'aide à la transmission des salles** à de jeunes exploitants, et aussi - nous en avons discuté ensemble - des moins jeunes... Les salles, petites et moyennes, on le

sait, sont les piliers du mouvement Art et Essai. D'ores et déjà, le fonds IFCIC a été attribué à 2 jeunes entrepreneurs.

Mais je compte sur vous tous, au sein de l'AFCAE, pour promouvoir ce dispositif, pour le faire connaître davantage. Il est essentiel à l'avenir de nos salles, et il peut grandement faciliter l'émergence de **nouvelles générations** de « culture » Art et Essai, avec ses valeurs qui font toute la force de la cinéphilie en France. Et aujourd'hui, on le voit, une jeune et nouvelle génération, partout en Europe, - je pense à l'Espagne, la Norvège, la Finlande - a envie et est prête à se lancer dans un vrai et beau projet.

2) Aide à l'accessibilité des salles

Deuxième engagement que j'ai pris devant vous : celui de vous aider dans le chantier citoyen de l'**accessibilité des salles** aux personnes handicapées et je suis heureuse que les premières aides aient été attribuées. Depuis 2015, 19 salles ont été aidées pour un montant moyen de 180 000 euros. Je vous donnerai un exemple, le cinéma « Les 400 coups » à Angers qui a reçu 350 000 euros.

3) Service civique

François Aymé le sait, ainsi que toute son équipe : nous sommes prêts à permettre à des jeunes du **service civique** de favoriser l'accueil des personnes handicapées dans vos salles. Cela peut être une aide très importante concrètement. N'hésitez à vous renseigner pour mettre en place cette démarche à la fois nouvelle et importante.

Ce service civique, puisqu'on en parle, est aussi une belle opportunité de former de **nouveaux ambassadeurs**, de nouveaux médiateurs pour le cinéma. Rappelons-nous, François Hollande a annoncé qu'il voulait considérablement élargir le service civique, voire le généraliser d'ici 2018. C'est un grand chantier qui peut aider à donner un nouvel élan à toutes nos salles.

Nous avons mené quelques expériences de **ciné-clubs** dans les établissements scolaires, pour relancer cette belle tradition qui a permis à tant de générations de découvrir et d'aimer le cinéma. Mais ces expériences doivent être développées avec vous, en lien avec vos salles. C'est pourquoi, nous souhaitons que vous y soyez étroitement associés, que vous y participiez, plus encore, que vous

vous l'appropriiez. Afin de former, de rencontrer ceux qui seront le **public de demain**.

4) Animateurs culturels

Vous le faites déjà, pour certaines salles, avec vos propres animateurs. Je souhaite vous soutenir dans cette démarche. C'est pourquoi j'ai décidé une chose à la fois symbolique et importante. C'est d'intégrer dans les prochaines conventions que le CNC va signer avec toutes les régions de France, l'action menée par les salles Art et Essai (vous savez que jusqu'à présent elles concernent essentiellement le soutien à la production en région et non l'aide aux salles), en soutenant **l'emploi d'animateur**, médiateur, que vous financez (souvent de manière mutualisée entre plusieurs salles). Il s'agit de reconnaître le rôle fondamental que joue les salles Art et Essai pour attirer le public dans les salles, les animer, faire découvrir aux spectateurs des oeuvres de tous les horizons et former les plus jeunes. Il s'agit de développer cette action en vous aidant concrètement à **financer de nouveaux emplois d'animateur culturel** grâce à des nouvelles aides qui pourront être prévus dans ces prochaines Conventions (2017-2019) que signera le CNC avec les treize nouvelles Régions. Il s'agit d'encourager les régions à le faire, à nos côtés. Puisque vous le savez, le principe de ces conventions est le « 2 € pour 1€ ». Quand la région met 2 euros sur une action prévue dans la convention, le CNC abonde systématiquement d'un euro supplémentaire. Et j'ai vu dans le tour de France que le CNC a fait dans les différentes régions, que cette mesure était très attendue, par vous, sur le terrain. Et je suis heureuse de pouvoir vous l'annoncer aujourd'hui officiellement.

5) Fin des VPF

Autre sujet important dans notre bilan commun qui illustre votre sens de la responsabilité : les **VPF**. Vous participez au **Comité de concertation numérique** qui a publié en janvier dernier une recommandation importante, demandant à toutes les salles une **transparence** auprès des distributeurs acquittant les VPF, sur l'amortissement du matériel de projection numérique.

Je vous en remercie et tiens d'ailleurs à ce que ce Comité reprenne ses travaux avant l'été afin d'anticiper **au mieux** la fin des VPF.

5) Cartes illimitées

Je souhaite également rappeler que, sous l'impulsion du Gouvernement, et avec la mobilisation de nombreux acteurs, dont l'AFCAE, le Parlement a adopté une disposition importante dans la **loi Création**. Il s'agit de clarifier les relations financières entre les opérateurs proposant les cartes illimitées et les **exploitants dits « garantis »**, qui sont très souvent, comme vous le savez, des salles Art et Essai. C'est un pas important qui a été fait par le législateur et qui sera applicable dès le nouvel agrément de ces cartes par les Pouvoirs Publics, dans moins de 2 ans.

6) 2nd volet des Assises

Enfin, la participation du mouvement Art et Essai aux négociations qui ont eu lieu, dans le cadre du 2^{ème} volet des Assises, est particulièrement cruciale.

Cette négociation a pour but de parvenir à un accord interprofessionnel que nous espérons tous, pour l'**accès des salles aux films** et des **films aux salles**, notamment art et essai, dans les zones rurales et dans les petites agglomérations de moins de 50 000 habitants. Je ne peux pas vous en dire plus à l'heure où je vous parle, mais j'aimerais saluer la responsabilité des professionnels, et notamment du mouvement Art et Essai, qui a montré leur sens de l'intérêt général.

II- Les chantiers à venir

Vous avez désigné ce matin pour l'année qui vient vos nouveaux représentants que je tiens à les féliciter chaleureusement.

1) Médiatrice

Je veux saluer le travail déjà accompli en si peu de temps par la **nouvelle médiatrice du cinéma, Laurence Franceschini**, que je remercie infiniment et qui prendra ici même la parole cet après-midi. Nous souhaitons tous **renforcer l'action du médiateur** du cinéma, à la fois sur les engagements de diffusion que je viens d'évoquer, mais aussi sur la problématique des **salles mono-écran ou de 2 écrans** afin d'en améliorer leur manière de travailler.

Enfin, je veux remercier profondément **Alain Auclaire**, qui préside la commission nationale art et essai, depuis un an avec beaucoup de passion et de professionnalisme. Il a, en outre, beaucoup œuvré ces derniers mois, tout comme le

conseil d'administration de l'AFCAE, pour nourrir la réflexion de **modernisation du classement art essai** que nous souhaitons tous.

2) Réforme du classement Art et Essai

Comme vous le savez, notre classement Art et Essai était devenu d'une étonnante **complexité**, fruit d'ajustements successifs depuis la naissance du soutien public aux salles art et essai, en 1962.

C'est pourquoi j'ai confié à **Patrick Raude** une mission de réflexion pour **renforcer, moderniser** et **simplifier** le classement art et essai, qui n'avait pas été réformé depuis 15 ans.

Les objectifs étaient clairs : donner plus de clarté, plus de lisibilité pour insuffler rapidement une **nouvelle dynamique** au classement Art et Essai.

Je veux ici le remercier très chaleureusement. La tâche a été colossale, comme l'atteste son rapport. 55 pages sans les annexes. Il nous l'a remis officiellement hier. Nous allons en prendre connaissance en détail et les équipes du CNC mèneront, avec vous tous, une **concertation approfondie**, à la suite de sa publication officielle, juste après le Festival de Cannes.

Je vais que vous l'attendez tous, Patrick Raude va vous et nous présenter **en avant-première** ses conclusions. Les grandes lignes de sa réflexion. Mais avant qu'il le fasse, je souhaiterais juste revenir sur les quelques principes qui ont présidés à sa mission. Et **réaffirmer solennellement le soutien du CNC** à l'Art et Essai.

L'Art et Essai a une identité très forte en France. Il est né, on le sait, de la coopération entre les critiques de cinéma et les exploitants de salles dès la fin des années 1940. L'Art et Essai, n'est pas un métier, c'est une **vocation**, un engagement. Avec pour devise, quatre grands principes, qui me sont chers : l'exigence pour tous, l'ouverture au monde, la formation du public et la découverte de nouveaux publics.

Et je tiens à réaffirmer devant vous l'attachement du CNC à tous ces principes, et le soutien du CNC à l'Art et Essai. C'est pourquoi, je voudrais vous dire dès à présent, avant même que la concertation ne commence sur la réforme à venir,

que cette réforme que nous allons mener, ne se fera pas à enveloppe constante - comme je l'avais annoncé.

Je vois quelques visages inquiets... Au contraire, je veux vous dire que cette réforme se fera, avec **plus de moyens**.

Je prends dès à présent l'engagement que cette réforme nous la mènerons, bien sûr, dans un souci d'**exigence**, mais que les moyens mis par le CNC pour soutenir l'Art et Essai seront **renforcés**. Le CNC augmentera son soutien à hauteur de **500 000 euros**.

Conclusion :

Pour conclure, je voudrais vous annoncer quelque chose de nouveau, qui me tiens à cœur et qui a aussi une dimension symbolique. Le CNC va mettre en place un « **prix de la salle innovante** ». Je l'avais annoncé au Congrès de Deauville.

Il sera remis par un jury très large avec des cinéastes, des architectes, des élus, des journalistes... lors du prochain Congrès des exploitants en septembre prochain. Ce sera l'occasion, pour nous, de valoriser le travail que chacun accomplit sur le terrain. Donc je lance ici devant vous, un **appel à candidature** afin que toutes les salles qui innovent en termes de technologie, d'architecture, de programmation ou d'animation, candidatent à ce prix.

Il sera doté de 10 000 euros et d'une campagne de communication pour la salle gagnante. Je vous encourage tous à participer et à envoyer votre candidature au plus tard d'ici la fin du mois de juillet en consultant le site internet du CNC.

Je laisse maintenant la parole à celui que vous attendez tous avec impatience, Patrick Raude, pour qu'il nous présente ses **pistes de réflexions**.

Je vous remercie.